

LE GALLICAN

REVUE DE L'EGLISE GALLICANE - ISSN 0992 - 096X

1854-1929

A la mémoire

de Mgr
Vilatte



DOSSIER
SPÉCIAL

LE
GALLICAN

15 F

La voix de l'Eglise de l'Equilibre et du Bon Sens

OCTOBRE 1998

Journal fondé en 1921 par Mgr Giraud

Pourquoi ?

Faire connaissance avec notre Eglise
C'est d'abord et avant tout
découvrir une Eglise CHRETIENNE
Vivante et missionnaire,
Enracinée dans le double amour de Dieu et du
prochain.
Une Eglise où l'on sait prendre le temps d'ECOUTER
pour COMPRENDRE
A la recherche de l'EQUILIBRE et du BON SENS.



POURQUOI LE MOT GALLICAN ?
Il a toujours désigné l'Eglise de notre
pays, jusqu'en 1870. L'Eglise de France
se disait Gallicane (du latin
gallicanus, gaulois, des Gaules)
parce que derrière ce mot de gallican il
y avait une doctrine, la défense des
LIBERTES de l'Eglise de FRANCE par
rapport à la politique vaticane et au
Pape.

POURQUOI GAZINET ?

Parce que depuis le Concile VATICAN 1 en 1870 et le refus par certains
Catholiques Gallicans d'accepter le double dogme de l'infaillibilité et
primauté de droit divin du Pape, une Eglise s'est structurée dès 1916 à
GAZINET (Gironde), pour continuer l'antique tradition (*) gallicane en
renouant avec les sources vives du christianisme des premiers siècles.
(*) - Cette tradition bien gauloise de résister aux empiétements de la curie
romaine a pris jadis le nom de GALLICANISME. Le plus illustre représen-
tant de ce courant fut le grand BOSSUET, évêque de MEAUX (XVIIème
siècle), qui rédigea les quatre articles gallicans de 1682 signés par l'as-
semblée des évêques de France... BOSSUET ne fit d'ailleurs que repren-
dre les décisions du Concile de CONSTANCE (1414-1418) qui rappela
(conformément à la règle en usage dans l'Eglise Universelle et Indivise du
premier millénaire) que le CONCILE OECUMENIQUE (assemblée des
évêques de toute la terre habitée) est l'organe suprême en matière
d'autorité et d'enseignement au sein de l'Eglise.

POURQUOI LA MESSE EN FRANCAIS ?

Saint Paul veut que dans l'assemblée "chaque parole soit comprise par
tous". Le latin n'a rien de magique, le Christ et les Apôtres parlaient en
araméen. Le français est une langue plus riche, permettant d'exprimer
clairement un grand nombre de vérités théologiques.
Le rite utilisé pour la messe est le rite gallican (ancien rite des
Gaules), rénové et codifié par un comité de théologiens présidé par S.B.
Mgr GIRAUD (*), Patriarche gallican de 1928 à 1950.
(*) - Aussi appelé rite gallican de Gazinet.

POURQUOI LA TRADITION CATHOLIQUE ?

Elle est le fondement même de notre FOI.
Mais attention, les mots contiennent parfois des
pièges...
Pendant près d'un millénaire, l'Eglise Chrétienne fut
catholique (du grec catholicos = universalis)
parce que c'était partout la même foi, le même
credo, les mêmes sacrements, la même fidélité
aux déclarations des sept conciles oecuméni-
ques.
Il n'y avait pas d'évêque universel et le titre de pape
ou patriarche fut donné aux évêques des cinq
grandes métropoles de l'antiquité (Jérusalem,
Antioche, Alexandrie, Rome et Constantinople).
Mais l'Eglise romaine a fait du chemin depuis...
Son évêque est maintenant non seulement universel
mais de surcroît infallible !
Ce catholicisme là n'est pas le nôtre.

POURQUOI UN CLERGÉ MARIÉ ?

Le Christ a choisi des apôtres mariés.
Il devait bien savoir ce qu'il faisait !
Le mariage des prêtres, des diacres et des
évêques est aussi mentionné dans la Bible par
Saint Paul dans la première Epître à Timothée
chap. 3(1-13).

LE
GALLICAN

POURQUOI LE MOT APOSTOLIQUE ?

Si nous lisons les Actes des Apôtres et les Epîtres
nous voyons que c'est par imposition des mains
que se transmirent les pouvoirs donnés par le
Christ... Les Eglises des premiers siècles gardaient
précieusement la liste de succession allant de leurs
évêques jusqu'aux Apôtres. Notre Eglise est une
Eglise apostolique puisqu'elle peut faire la preuve
de cette succession depuis les Apôtres en passant
par BOSSUET, l'immortel défenseur des libertés de
l'Eglise Gallicane au XVIIème siècle.
Les prêtres gallicans sont donc habilités à
administrer valablement les sacrements, de la
même façon que leurs homologues catholiques-
romains, orthodoxes, anglicans et vieux-catholi-
ques.

POURQUOI LA COMMUNION SOUS LES DEUX ESPÈCES ?

C'est le Christ qui a dit : BUVEZ-EN TOUS !
Les premiers chrétiens prenaient la Communion sous les deux Espèces. Le
Concile de ROUEN (650) a codifié la manière de communier en France :
Hostie trempée dans le calice pour l'humecter du Précieux Sang et mise par
le prêtre dans la bouche du communiant.

POURQUOI LES DIACONESSES ?

Elles sont d'institution apostolique, nous en trouvons la trace dans
les Epîtres et dans les écrits des premiers siècles. Nous les
considérons comme une richesse. Saint Médard par exemple donna
le diaconat à Sainte Radegonde.

LE
GALLICAN

Editorial

Comme vous l'aurez compris en contemplant la couverture de ce numéro nous vous proposons de découvrir l'itinéraire de Joseph-René Vilatte, un évêque dont l'étonnante destinée mérite notre attention.

Mgr Vilatte fut un précurseur et un homme libre, surtout il permit l'émergence d'une catholicité libre et évangélique à l'orée des temps modernes. A ce titre il a rendu possible la restauration du courant gallican en France lors du mouvement des cultuelles de 1907-1908. Il a aussi oeuvré dans le Nouveau Monde et les canadiens francophones lui doivent aussi beaucoup.

De nombreux obstacles se sont dressés sur sa route, la plupart du temps venant d'ecclésiastiques ou d'Eglises qui auraient dû lui faciliter la tâche. Calomnié et persécuté, il fallut à cet homme une force de caractère peu commune pour parcourir son chemin.

Nous sommes heureux de prendre sa défense aujourd'hui pour faire connaître son oeuvre, d'ailleurs sans lui le journal "Le Gallican" n'existerait peut-être pas. Revenu en France en 1923 Mgr Vilatte dit à Mgr Giraud: "*Fermez une paroisse, mais maintenez "Le Gallican"...* Telle est l'importance de ce témoin de l'histoire de notre Eglise et de ses valeurs. Tant Mgr Giraud que ses successeurs, Mgr d'Eschevannes et Mgr Truchemotte, tous ont oeuvré pour la maintenance et le développement de cet organe de presse qui, contre vents et marées (le journal s'est même sabordé sous l'occupation nazie !) reste à votre service.

T. TEYSSOT

Sommaire

1 A la Mémoire de
Mgr Vilatte

2 Vie de l'Eglise

3 La Tribune du Père
Jean-François

LE GALLICAN
REVUE DE L'EGLISE GALLICANE - ISSN 0992-096X

Journal Trimestriel 267 rue Mandron - 33000 BORDEAUX
☎ 05.56.39.69.43 - Télécopie 05.46.04.07.13
Adresse de Messagerie Internet: gallican@gallican.org
Site Web: <http://www.gallican.org>

A la Mémoire

1854-1929

de

Mgr Vilatte

Une rencontre œcuménique réunissant Mgr Serge A. Thériault, évêque de l'Eglise Catholique Chrétienne du Canada et Mgr Thierry Teyssot, évêque de l'Eglise Gallicane de Gazinet s'est tenue samedi 25 et dimanche 26 juillet à Ottawa, capitale fédérale du Canada.

Cette réunion a permis aux responsables des deux Eglises de se connaître et de s'apprécier. Une grande partie du clergé de Mgr Thériault avait retardé ses vacances pour faire la connaissance du représentant de l'Eglise Gallicane. La messe du dimanche 26 fut concélébrée par les deux évêques entourés des diacres et prêtres canadiens, Mgr Thierry prononçant l'homélie.

A la fin de la cérémonie le directeur de l'Institut de théologie canadien remit à l'évêque français un diplôme "honoris causa" en remerciement pour sa contribution au développement de l'Eglise Gallicane, tant par la publication électronique (Internet) qu'écrite (livres - revue "Le Gallican"). Un sympathique repas devait suivre la messe dans les locaux de la "Maison du Citoyen" de Hull (ville francophone jumelle d'Ottawa, côté québécois). Les fidèles participaient avec le clergé aux agapes, chacun ayant préparé quelque chose pour l'occasion. La grande gentillesse de toutes les personnes présentes fut significative, la communauté de Mgr Thériault est fraternelle et conviviale, il y fait bon vivre.

Après le repas, une table ronde d'une heure et demie fut organisée afin d'apprendre à mieux se connaître. Mgr Thierry répondit aux questions posées sur la théologie de l'Eglise Gallicane et expliqua le mode de fonctionnement des paroisses et diocèses européens et africains.

Le numéro de janvier 98 du Gallican a évoqué la naissance de la Communion Gallicane et de ses trois constituantes: Eglise Gallicane - Tradition Apostolique de Gazinet, Eglise Sainte Marie (Mont Saint Aignan - Rouen - France), Rite Catholique Chrétien d'Eglises Communautaires - Canada.

La cérémonie du 26 juillet à Hull a marqué une date importante dans la vie de cette communion et nous profitons des colonnes du Gallican pour dire combien nous souhaitons que les paroisses et diocèses de notre Eglise y participent activement en établissant une correspondance suivie avec nos frères et sœurs canadiens. Comme l'Eglise Gallicane,

l'Eglise Catholique Chrétienne du Canada se réunit en synode régulièrement et nous pensons qu'une telle correspondance peut être utile pour l'élaboration des idées et une plus grande richesse de nos synodes.

JOSEPH-RENÉ VILATTE

Le lien de communion entre l'Eglise Gallicane et l'Eglise Catholique Chrétienne du Canada tire son origine tant de l'histoire récente de nos communautés (relire à cet effet les n° de juillet 97 et janvier 98 du Gallican) que du précieux domaine du passé. Le point de concordance, l'ancêtre commun a un nom et une histoire: Joseph-René Vilatte; souvent évoqué dans les colonnes du journal "Le Gallican".

Notre confrère et ami Serge A. Thériault lui a consacré un remarquable ouvrage sous le titre suivant: *"Mgr J-René Vilatte - Organisateur Communautaire de la Religion (1854-1929)"*.

Joseph-René Vilatte est né à Paris le 24 janvier 1854. Ayant perdu sa mère à l'âge de trois ans il est confié aux soins de ses grands-parents à Angers. Son enfance se déroule au sein de la douce province angevine où il fréquente avec sa famille la Petite Eglise, née des suites douloureuses du concordat napoléonien. Cette influence peut expliquer son inclination naturelle pour une vie religieuse hors des sentiers battus.

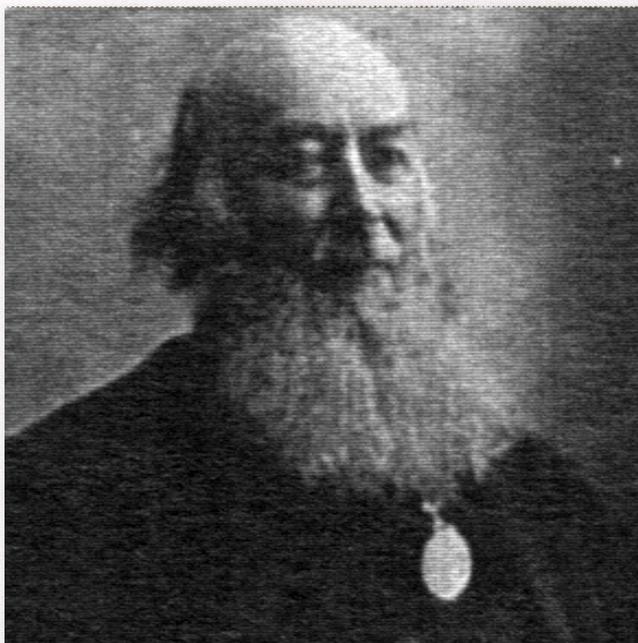
En 1867 son père le place à l'orphelinat des Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, il sera confirmé en juin en la cathédrale Notre-Dame par le très gallican Mgr Darboy, archevêque de Paris, fusillé lors des événements de la Commune en 1871.

Le jeune Vilatte accomplit son service militaire lors de la guerre franco-allemande de 1870. Après avoir connu les horreurs de la Commune il s'embarque pour le Canada où il sera instituteur dans une mission dirigée, à Hull (Québec), par le Père Louis Reboul, un colosse dont l'apostolat missionnaire est dirigé dans les milieux forestiers québécois. Ce prêtre aura lui aussi une grande influence sur le jeune Vilatte, que n'effraie pas la rudesse des milieux difficiles.

La brusque disparition du Père Reboul (1877)

pousse Joseph-René à se préparer à la prêtrise pour continuer l'oeuvre du missionnaire, il s'en ouvre à Mgr Édouard Fabre de Montréal qui l'accepte comme candidat aux ordres; il suit des études classiques de philosophie au Collège de Ville Saint Laurent (Québec). C'est alors que le jeune religieux fait la connaissance du Père Charles Chiniquy, un réformateur précurseur de l'oecuménisme moderne qui effectua selon ses termes: *"un passage de l'Eglise de Rome à l'Eglise du Christ"*. **Charles Chiniquy fut pour l'Amérique du Nord ce que fut le Père Hyacinthe Loyson pour l'Europe, un grand prédicateur !** Oui, mais mieux que cela: un prophète et un homme libre, de la trempe de ces êtres capables de secouer l'apathie d'une génération, de ceux qui ont reçu le don de crier à la face du monde la protestation évangélique.

Le Père Chiniquy fut à l'origine d'un mouvement d'organisation communautaire de la religion commencé en 1858 parmi les franco-américains. Des églises d'appellation "catholique-chrétienne" furent organisées en Illinois (Sainte-Anne-de-Kankakee), au Michigan (Muskegon) et au Wisconsin (Green Bay et nord de la péninsule) dans la deuxième moitié du XIXème siècle.



Charles Chiniquy

De même qu'il l'avait fait à Hull avec le Père Reboul, Joseph-René Vilatte travaille comme enseignant pour la Société franco-canadienne (missionnaire oecuménique), animée par le Père Chiniquy, sous l'égide de l'Église presbytérienne (comité francophone d'évangélisation). Il apporte une formation et une expérience utiles pour ce nouveau travail missionnaire. Il oeuvre à l'Institut Méthodiste français, puis seconde le Révérend Moïse Boudreau à l'Église-école Saint Jean

de Saint Hyacinthe. Au sortir de ses études théologiques de l'université de McGill (collège presbytérien - 1883), il devient missionnaire parmi les franco-américains en Illinois, à New York, puis au Wisconsin. Au service de l'Église de Green Bay qu'il anime comme pasteur intérimaire, il se fait remarquer par ses talents de prédicateur et d'organisateur.



L'Abbé Vilatte jeune

En 1885 des catholiques autonomistes qui se sont organisés en communautés indépendantes à Désert suite à des différends avec le clergé local demandent du secours au Père Chiniquy. Celui-ci leur envoie Joseph-René Vilatte (que M. Edouard de Bekker, le président du mouvement, était venu rencontrer à Green Bay en octobre 1884).

La situation des catholiques autonomistes de Désert est vraiment particulière. **En ce temps là on se sépare de Rome pour se déclarer protestant évangélique et faire cause commune avec la Réforme. Mais les membres de l'Église de Désert tiennent à la messe comme acte central du culte, à la célébration des sept sacrements et à leurs pratiques de dévotion.**

Le Père Chiniquy le comprend et réfère son disciple au Père Hyacinthe Loyson, le responsable de l'Église Gallicane à Paris qu'il considère sur le même terrain oecuménique que lui.

Sur la recommandation du Père Hyacinthe, l'Abbé Vilatte est ordonné prêtre à Berne le 7 juin 1885 par l'évêque vieux-catholique suisse Mgr Herzog. Il re-

çoit également le soutien d'un saint évêque anglican, Mgr John Brown - diocèse de Fond du Lac, en Amérique du Nord - de bienheureuse mémoire.

De retour d'Europe le Père Vilatte est sur tous les fronts. Il édifie des églises (Gardner 1886 - Duval 1888), mobilise les énergies, sait communiquer son enthousiasme à de nombreux collaborateurs: Marcel Pelletier, Sylvio Fournier, Henri Neville, Erasme Proth et Jean-Baptiste Gauthier qu'il regroupe dans une fraternité appelée S.P.S. (Société du Précieux Sang).

La mort de l'évêque Brown en 1888 et la venue de son successeur Grafton - pasteur autoritaire et intransigeant - va entraîner la naissance d'un parti hostile à l'Abbé Vilatte et à ses projets de développement.

Vers la fin de l'année 1888 l'oeuvre pastorale et missionnaire de l'Abbé compte environ sept cents fidèles: 235 à Duval, 240 à Gardner, 40 à Menominee; diaspora de 5 familles à Green bay, 22 familles à la Grande Baie, 5 familles à Marinette, 4 familles à Stevenson et 25 familles à Valin. Au commencement de l'année 1889 l'idée d'avoir un évêque propre commence à circuler dans l'Eglise, et ce pour plusieurs raisons: refus de l'autoritarisme du nouvel évêque anglican Grafton, désir que le sacrement de confirmation soit administré en langue française, développement de l'oeuvre pastorale par l'ordination de prêtres.

Une assemblée du clergé et des délégués laïcs des églises et de la diaspora se réunit pour étudier la situation à Duval, le 16 novembre 1889. Elle est placée sous la présidence de Monsieur Edouard de Bekker, le Père Jean-Baptiste Gauthier fait office de secrétaire. Outre le fait que le synode de Duval élit un évêque en la personne de l'Abbé Vilatte, l'assemblée rédige une déclaration de foi publiée en 1890 sous l'autorité du conseil synodal formé de Messieurs Guillaume Barrette, Edouard de Bekker et Augustin Marchand. Elle contient dix articles dont nos lecteurs peuvent retrouver le résumé dans le n° de juillet 97 du Gallican.

La déclaration de Duval est influencée par le "chiniquisme" et par l'expérience religieuse catholique traditionnelle, profondément ancrée dans ces colonies franco-américaines. Ceci explique aussi le rejet de la tutelle anglicane de l'évêque Grafton, à une époque où les rivalités franco-anglaises nées de la colonisation du Nouveau Monde sont encore très tenaces.

A l'issue du synode l'évêque Grafton déclare la guerre au Père Vilatte en essayant de le faire discréditer dans les autres confessions chrétiennes par le poids de ses relations.

Le premier à s'associer à ce projet est l'évêque vieux-catholique suisse Herzog; voulant établir l'intercommunion avec l'Eglise Anglicane, il écrit à l'évêque anglican Grafton pour lui promettre de l'aider dans sa lutte contre Joseph-René Vilatte et d'y associer son collègue d'Allemagne Joseph Reinkens ainsi que l'évêque des Pays-Bas. Le conseil synodal de Duval qui comptait demander à la conférence épiscopale de l'Eglise

Vieille-Catholique de consacrer leur évêque-élu doit trouver une autre solution.

En 1891, l'incardination du prêtre Bernard Harding pour la mission de Valin par l'évêque-élu Vilatte va bouleverser bien des choses. Ayant oeuvré comme missionnaire au Sri Lanka le Père Harding fait part à son supérieur hiérarchique et aux conseillers synodaux de l'existence, dans cette région du monde, d'une Eglise autonome semblable à celle des catholiques-chrétiens francophones d'Amérique: l'Eglise des chrétiens de Saint Thomas (évoquée dans le numéro de juillet 98 du Gallican).

Sur la recommandation du Père Harding les conseillers synodaux Barette, de Bekker et Marchand prennent contact avec l'évêque de Colombo Mar Julius pour lui exposer la situation et le prier de consacrer leur évêque-élu. Mar Julius en réfère au patriarche orthodoxe syrien Ignace Pierre III avec lequel il est en liens canoniques et transmet une réponse favorable au printemps 1891. Le conseiller de Bekker lance une levée de fonds et recueille 425 \$. L'Abbé Vilatte s'embarque pour Colombo à New York, le 15 juillet 1891.

Hélas ! Telle la fée maléfique du conte de la Belle au Bois Dormant lançant ses dons venimeux surgit l'évêque Grafton pour jeter l'ivraie et télescoper le sacre épiscopal.

Avant même l'arrivée de Joseph-René Vilatte au Sri Lanka un télégramme envoyé à Mar Julius et aux autorités orthodoxes syriennes vient jeter la suspicion sur l'évêque-élu des catholiques-chrétiens. *"Il s'est écoulé (à cause de cela) - écrit Mar Julius - près d'un an avant que le Saint Siège d'Antioche ne sanctionne la demande que les catholiques-chrétiens d'Amérique nous avaient faite de consacrer leur évêque. Les pour et les contre ont été pleinement analysés, tant au Ceylan qu'en Malabar et à Antioche. Et ce n'est qu'après mûre délibération que la sanction a été donnée à la consécration."* Au bout du compte l'Abbé Vilatte doit attendre les résultats dans l'île pendant plus de neuf mois... L'ordination épiscopale est célébrée le 29 mai 1892. *"Nous déclarons - écrit encore Mar Julius - avoir imposé les mains à Mgr J.-René Vilatte, avec l'assistance des évêques de Niranan et de Kottayam en Malabar, Mar Paul Athanasius et Mar Georges Gregorius, et l'avoir canoniquement, licitement et validement consacré évêque en notre cathédrale de Colombo. La consécration s'est faite en présence d'une audience distinguée comprenant le consul William Morey des Etats-Unis et le Docteur P.M. Lisboa Pinto, qui ont agi comme témoins."*

De retour au Wisconsin au mois d'août 1892 Mgr Vilatte reprend ses activités apostoliques. Vers la fin de l'été il ordonne Edward Knowles à la prêtrise pour une mission de l'Eglise en langue anglaise, à West Sutton au Massachusetts. En 1893 il inaugure à Walhain une nouvelle église dédiée à Saint Joseph; le Père Basile y sera ordonné prêtre et nommé curé en 1896. A Sainte

Marie de Duval il introduit en avril 1893 un élément de l'ancienne liturgie gallicane: la distribution du pain béni. Le Père Florent de Menlenane sera nommé curé de Duval la même année; en 1896 Nicolas Pleimling y sera ordonné diacre et attaché à l'équipe pastorale. Une nouvelle église est aussi érigée à Green bay en 1895: Saint Louis de France. Le Père Edward R. Donkin ordonné le 26 octobre 1896 en sera le desservant. En 1898 ce prêtre va fonder St. Mary's Church à Buffalo. La paroisse comptera jusqu'à 750 familles et Mgr Vilatte y fait sa première visite officielle le 28 mars en administrant le sacrement de confirmation à 325 enfants et 16 adultes.

En juillet 1894 Mgr Vilatte est saisi par un mouvement catholique indépendant polonais qui souhaite s'organiser en Eglise autocéphale. L'évêque des catholiques-chrétiens se rend bénir leur centre à Cleveland aux USA. Le mouvement prend vite de l'importance par l'établissement d'autres églises à Buffalo, Chicago, New York, Fall River et Rhode Island, ainsi que dans les provinces canadienne du Manitoba et de la Saskatchewan. Le 14 août 1896 deux prêtres sont ordonnés par Mgr Vilatte en la cathédrale de Green Bay: V. Gaurychowski et C. Grzybowski.

Mais l'évêque Grafton intervient de nouveau pour freiner ce développement. Il favorise la dissidence d'un curé polonais de Chicago - Anton Kozlowski - et obtient qu'il soit consacré évêque par Mgr Herzog de la Suisse en 1897. Les communautés se divisent par la suite, c'est presque en vain que Mgr Vilatte consacre le prêtre polonais Stephan Kaminski de Buffalo le 21 mars 1898.

En parallèle aux manoeuvres de Grafton, l'évêque catholique-romain Messmer de Green Bay fait venir de Hollande des Pères Prémontrés parlant français pour ramener les catholiques-chrétiens dans le giron de Rome. Peu à peu les paroisses se font enlever tellement de fidèles qu'elles ont peine à couvrir leurs frais de fonctionnement et perdent les églises au profit des diocèses de Grafton et Messmer.

Si l'on ajoute à cela la défection du Père Jean-Baptiste Gauthier - ami personnel de longue date de Mgr Vilatte - que l'évêque Grafton détourne par une savante tactique qui lui permet de mettre la main sur l'église de Gardner puis, quelques années plus tard Duval, on peut comprendre la lassitude et le découragement de Mgr Vilatte fin 1898. Epuisé physiquement et moralement il part pour l'Europe refaire ses forces.

Un séjour en Italie l'encourage à poursuivre son oeuvre. Il y consacre le Père Paolo Miraglia Gulotti - sorte de Chiniquy italien, prédicateur de renom - le 6 mai 1900 à Plaisance. Celui-ci est décidé à créer une Eglise Catholique indépendante italienne.

Durant l'été 1901 Mgr Vilatte retourne au Canada où il fonde des missions en Ontario (N.D. du Lac, Île Saint Joseph) et au Québec (Montréal, comté de Maskinongé). Il reçoit l'aide des abbés Claude Reader et Étienne Côté, et de Soeur Marie, religieuse française



Mgr Vilatte en 1892

de l'ordre de Sainte Marthe (les religieuses de Sainte Marthe avaient refusé les définitions du concile Vatican 1 en 1870 - relire n° d'avril 96 du Gallican).

En 1906 Mgr Vilatte retourne en Europe à la demande du mouvement des cultuelles qui l'appelle à la rescousse.

Le mouvement des cultuelles est lié à la proclamation de la loi de 1905. Essayons de bien comprendre.

LA LOI DE 1905

Le 9 décembre 1905, la France vote une loi entérinant le principe de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Les dispositions quasi-draconiennes du Concordat napoléonien sont désormais abolies: "*La République assure maintenant la liberté de conscience*" - article 1- "*La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte*" - article 2.

Lors des débats parlementaires préparatoires, le 4 avril 1905, le député Maurice Sibille déclare: "*Nous républicains, nous n'avons pas à favoriser telle ou telle religion; nous n'avons qu'à garantir la liberté de tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances*". La plupart des élus se montrent d'ardents défenseurs du principe même de la séparation. Le but du législateur est avant tout de prévenir le peuple contre les excès d'un catholicisme "à la Syllabus". Rappelons que l'encycli-

que *Quanta cura* publiée par le pape Pie IX le 8 décembre 1864 était accompagnée d'un document annexe, le "Syllabus" ou "Catalogue des principales erreurs de notre temps".

Non seulement le Syllabus condamnait à l'avance le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais il souhaitait implicitement que la religion catholique-romaine soit considérée comme l'unique religion de l'Etat, à l'exclusion de toutes les autres.

Il ne fut donc pas étonnant d'entendre certains élus prendre la parole espérant: "*Une résurrection dans l'avenir du vieil esprit de l'Eglise Gallicane, qu'on a pu croire étouffé entre l'enclume du Concordat ou le marteau des Jésuites, mais qui pourrait en des circonstances meilleures retrouver quelque chose de son esprit de résistance et d'opposition aux prétentions dominatrices et tyranniques de la Curie et de l'Eglise de Rome*". Eugène Reveillaud - Chambre des Députés - 4 avril 1905.

LES ASSOCIATIONS CULTUELLES

Entre 1906 et 1907 avec la liberté religieuse érigée au rang de principe par la République, des associations culturelles formées en dehors de la hiérarchie romaine se constituent.

Que sont les associations culturelles ? En vertu de la loi de 1905 les fidèles d'une religion peuvent se constituer en associations dites culturelles pour gérer les églises et les biens qui permettent le culte.

Près de 200 associations culturelles catholiques non romaines sont déclarées vers 1907. Elles se regroupent et s'organisent au sein de la "*Ligue des Catholiques de France*", dirigée par le journaliste Henri des Houx, puis au sein du "*Secrétariat des Associations Culturelles Catholiques*" dirigé par l'abbé Félix Meillon et l'avocat Bonzon. Mais l'application de la loi sur les culturelles se heurte à l'hostilité déclarée du Vatican. L'encyclique *Gravissimo* du pape Pie X s'oppose à toute association culturelle. La polémique s'en mêle, la presse catholique et conservatrice tire à boulets rouges sur tout ce qui n'est pas "dans la ligne".

INTERVENTION DE MGR VILATTE

Henri des Houx fait alors appel à Mgr Vilatte pour structurer le mouvement. L'évêque arrive à Paris début 1907 et s'applique tout d'abord à attester la validité de son ordination épiscopale. En réponse à un article du "Figaro" qui l'avait attaqué il répond: - "*Mes pouvoirs sont valides; je les tiens du Patriarche d'Antioche. Le doute atteindrait la*

validité des consécration et ordinations que j'espère faire à Paris avant de retourner aux Etats-Unis. Je suis prêt à faire la preuve devant toute juridiction compétente de la régularité de ma consécration épiscopale et de la validité de mes pouvoirs apostoliques. Je mets au défi de m'opposer le moindre argument." - Journal "Signal" - numéro du 20 janvier 1907

Le 23 janvier 1907 l'association culturelle de l'Eglise Catholique Apostolique et Française est déclarée à la Préfecture de Paris. Sa circonscription s'étend sur toute la capitale. Le Président s'appelle Henri Fillol, il est chef de section de la Banque de France. Plusieurs prêtres entourent et soutiennent Mgr Vilatte.

L'un d'eux, l'abbé Roussin, est né dans la Drôme ou il a été successivement professeur et vicaire dans le diocèse de Valence; il a déjà publié en 1906 à la librairie protestante Fischbacher un ouvrage d'esprit franchement gallican: "*Catholiques non romains et Catholiques romains*"; avec comme sous-titre: "*Contre la confession selon le mode romain et le célibat obligatoire.*"

Un autre prêtre, Ruelle, vient du diocèse de Nice. L'abbé Anselme Darragon a été missionnaire apostolique. L'Abbé Duhamel travaille comme fonctionnaire au Ministère des Colonies après avoir quitté l'Eglise Romaine.

La culturelle parisienne fait célébrer le culte dans l'église du 22 bis rue Legendre (aujourd'hui Saint Charles de Montceau). Le liquidateur Lecouturier, beau-frère du propriétaire du journal *Le Matin*, accorde le bail de cet édifice à l'Abbé Roussin. Le 31 janvier Mgr Vilatte porte plainte contre le "comité des militants du devoir chrétien" qui engage les catholiques à manifester. La première messe doit avoir lieu le dimanche 3 février.

Lors de la messe du 3 février l'Abbé Roussin déclare que c'est le culte catholique qui va être célébré; il ajoute également:

"Nous sommes tolérants..., nous ne dirons rien qui puisse offenser les croyances des autres; nous espérons bien qu'on agira de même avec nous, car nous sommes absolument sincères... Je dois adresser ici des remerciements à Mgr Vilatte, qui voulut bien quitter sa patrie pour nous prêter le concours que nous réclamions de lui. Il a été sacré par un archevêque et deux évêques, tous dépendants du primat d'Antioche, successeur direct de Saint Pierre... Nous sommes constitués ici conformément aux prescriptions de la loi de 1905. J'espère que vous ne m'obligerez pas à réclamer l'intervention de la police... Le catholicisme romain n'est qu'une fraction du catholicisme universel."

Mgr Vilatte prend la parole à son tour, il souligne qu'il a arpenté l'Amérique et les Indes pendant les trente-six ans de sa vie missionnaire:

"Jamais, s'écrie-t-il, je n'ai trouvé de tribu sauvage qui m'ait empêché de parler. Nous ne nous laisserons pas influencer! Dieu est plus fort que les

hommes."

Faisant allusion à sa condamnation par Rome, il déclare:

"Oui, je suis excommunié, et je ne m'en porte que mieux. Moi je bénis mes amis; quant à mes ennemis, je ne les excommunie pas."

Dès le départ de regrettables incidents se produisent. Au moment où le prêtre gallican commence à célébrer, des bandes d'extrémistes interviennent avec violence. Le 10 février ils hurlent des injures et frappent les fidèles à coup de cannes plombées. Le 16 février on tire la barbe de l'abbé Meillon. Le lendemain le trésorier de la cultuelle est frappé par un journaliste du "Soleil", journal anti-juif et anti-maçonnique. Le lendemain encore on jette des boules pointues pendant la messe. Le jeudi 25 février l'abbé Fillol est roué de coups de cannes et de gourdins par des jeunes gens dont cinq sont arrêtés par la police.

Par contre il faut souligner la **fraternelle attitude de l'Eglise Arménienne de France dont l'archimandrite met toutes ses églises à la disposition de Mgr Vilatte**. L'Eglise Vieille-Catholique quant à elle juge sévèrement l'évêque franco-canadien. L'ancien vicaire du Père Hyacinthe Loyson, l'abbé Volet, fait remarquer à un journaliste du Figaro, Julien de Narfon, que Mgr Vilatte "a été sacré par un patriarche monophysite". Le curé vieux-catholique de Genève, Carrier, écrit lui aussi à ce journaliste pour critiquer les dispositions de l'évêque franco-canadien.

Le mardi 5 mars, un décret de la Congrégation de l'Inquisition renouvelle l'excommunication majeure déjà prononcée le 13 juin 1900 contre Mgr Vilatte lors de la consécration de Paolo Miraglia Gulotti; le 14 mars l'évêque missionnaire le commente en ces termes:

"Cet acte d'exclusion ne m'atteint pas, attendu que ni comme prêtre, ni comme évêque je n'ai fait partie de la communion romaine."

L'Eglise de Rome s'arroge un pouvoir de discipline universelle sur les autres Eglises, même séparées d'elles. Je ne puis admettre ni reconnaître ce pouvoir. Je sais que le Christ est mort pour sauver tous ceux qui croient en lui, et non pas seulement ceux qui croient dans le pape, évêque de Rome."

Ni ma conscience ni ma volonté ne reçoivent aucun trouble d'anathèmes lancés par une puissance humaine dont de nombreuses Eglises, formant la majorité de la Catholicité chrétienne, refusent d'admettre la domination exclusive."

Je prie le Christ, chef unique de cette grande Eglise, de pardonner à ceux qui abusent de son nom, de les détacher de l'esprit de secte et de les rattacher enfin à la communion universelle."

Mgr Vilatte assure également les cultuelles provinciales de son aide. Il en visite certaines. Début mars 1907 il effectue une tournée de confirmation à Puymasson (Lot et Garonne). Il envoie des prêtres, certains font partie de son entourage parisien. L'abbé



Mgr Vilatte en 1907

Duhamel par exemple dessert les paroisses de saint Martin du Puits (Nièvre) et Bethmale-Ayet (Ariège). D'autres viennent se rallier à lui. L'abbé Louis Sterlin, ancien aumônier militaire, ouvre une chapelle à Plainville (Oise) et s'intitule "recteur catholique gallican"; il affirme suivre le même culte que le célèbre Père Hyacinthe Loyson. Le 20 juin 1907 l'association cultuelle de Persan (Seine et Oise) le désigne comme curé. L'abbé Paul Fatome, ordonné prêtre en 1905 par l'évêque suisse vieux-catholique Herzog se rallie à Mgr Vilatte en 1907 et dessert les cultuelles du département de la Corrèze, Saint Cyr la Roche et Beyssac.

A partir du dimanche 17 mars Mgr Vilatte recherche un autre local pour la célébration du culte, la chapelle de la rue Legendre devant être mise en adjudication le mois suivant. Il espère obtenir l'église de Saint Louis d'Antin grâce à la formation d'une association cultuelle qui s'est créée dans la paroisse le 16 janvier. Pourtant, le 3 avril, le bureau de l'association, demande en vain au directeur de cabinet de Clémenceau la jouissance de l'édifice cultuel. L'évêque franco-canadien tente de célébrer le culte dans la salle de la Société de Géographie; elle lui est refusée. Elle a pourtant été utilisée à plusieurs reprises par le pasteur Wagner pour un culte public.

Le dimanche 14 avril, la cultuelle parisienne célèbre le culte dans un ancien dépôt de vins. Quelques

jours plus tard le culte est célébré dans un local du 51 rue Boursault dédié aux Saints Apôtres comme l'ancienne chapelle. Fin avril Mgr Vilatte procède à des ordinations. Dimanche 5 mai c'est un des nouveaux prêtres, Thers, qui célèbre l'office. En mai-juin l'évêque franco-canadien part en tournée pastorale en Angleterre, de retour à Paris il ordonne prêtre, le 21 juin, Louis-Marie-François Giraud.

NAISSANCE D'UNE VOCATION

Louis-Marie François Giraud naît à Pouzauges en Vendée le 6 mai 1876. Très tôt il fait preuve de la vocation religieuse. Entré à 16 ans comme frère de chœur au monastère cistercien de Fontgombault, dans l'Indre, il y reçoit les quatre Ordres mineurs. Mais au fur et à mesure qu'il s'initie à la théologie, les contradictions du système de pensée catholique-romain lui semblent évidentes. L'obéissance "per um cadaver" à un pape déclaré infaillible depuis 1870 est contraire à l'ancienne constitution de l'Eglise. Le frère Giraud en prend acte.

En 1905 le monastère est dispersé. L'année suivante les religieux apprennent l'existence de Mgr Vilatte, venu en France à la rescousse du mouvement des cultuelles. Le Frère Louis se place sous sa juridiction. L'archevêque l'ordonne sous-diacre le 14 octobre 1906, diacre le 19 mars 1907, prêtre le 21 juin de la même année.

Il est intéressant de remarquer que comme Mgr Vilatte, Louis-Marie-François Giraud (né en Vendée), est issu de souche Petite-Eglise. Cela peut expliquer deux choses: d'une part une sorte d'inclination naturelle pour le gallicanisme et ses valeurs, d'autre part une affinité d'origine avec Mgr Vilatte.

De 1907 à 1908 les fonctions de l'abbé Giraud sont multiples. Nous le voyons se dévouer tant à la paroisse des Saints Apôtres de Paris que dans des tournées pastorales dont le charge Mgr Vilatte pour ranimer la Foi des communautés dispersées. Il devient extrêmement populaire. Une anecdote: dans l'une des paroisses gallicanes des extrémistes envoient chaque matin six jeunes costauds pour bastonner les fidèles qui viennent à la messe de l'abbé Ruelle. Une volée de coups de cannes s'abat sur ceux qui rentrent pour les décourager de leurs "superstitions". Arrive l'abbé Giraud qui s'avance calmement entre les casseurs, reçoit stoïquement les premiers coups, puis négligemment prend chaque canne dans sa main puissante et la brise comme une allumette. Quand les six garçons se voient désarmés ils sont saisis d'une frousse intense et n'osent même pas se sauver. L'abbé Giraud en prend alors un par l'épaule et le fait entrer dans l'église. Là il se met à le raisonner avec tant de conviction et d'à propos qu'il en fait un partisan convaincu.

Il ne faut donc pas s'étonner si lors d'une assemblée des cultuelles (26 septembre 1907) l'abbé Giraud est élu évêque. Il est vraiment l'un des prêtres les plus populaires de Mgr Vilatte. Sa modestie et son humilité lui font pourtant repousser l'ordination épiscopale. Il se sent trop jeune, insuffisamment préparé pour une telle charge. C'est simplement en vicaire général qu'il va continuer à parcourir la France.

Cependant, le mouvement des cultuelles se désagrège lentement, beaucoup n'ont plus qu'une existence des plus précaires; il n'est plus question pour elles de faire exercer le culte dans les églises paroissiales qu'elles ont jadis revendiquées avec tant d'enthousiasme.

Henri des Houx se plaint d'Aristide Briand auquel il reproche d'exécuter la volonté de Rome, selon le témoignage des papiers du nonce Montagnini. Il présente de nombreux documents pour montrer que de nombreux préfets et sous-préfets ont freiné par tous les moyens possibles la constitution d'associations cultuelles dissidentes de Rome et se sont transformés en véritables inquisiteurs de la papauté.

Découragé, Mgr Vilatte regagne l'Amérique en 1908.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE GALLICANE

Après le départ de Mgr Vilatte pour l'Amérique du Nord en mars 1908, l'évêque-élu Giraud vient encore visiter la paroisse d'Ardin, dans les Deux-Sèvres. Nous sommes au mois de mai; l'abbé Bousquet avait créé une cultuelle l'année précédente. Cette association n'existe plus le 1er février 1909. Seules neuf cultuelles fonctionneraient encore à cette date: Culey (Meuse), Puymasson (Lot et Garonne), Bourgvilain (Saône et Loire), Bethmale (Ariège), Piedigriggio (Corse), Ancizes (Puy de Dôme), Saint les Fressin (Pas de Calais), Forey (Nièvre) et l'association de la rue Boursault à Paris dédiée aux saints Apôtres qui émigre au n°18 du Passage Elysée des Arts et au n°2 bis de la rue Berthe.

Nous retrouvons l'abbé Giraud en 1911 à Genève comme vicaire de Monseigneur Jules Houssaye (consacré à l'épiscopat par Mgr Paolo Miraglia le 4 décembre 1904) et desservant la chapelle d'Aire. Mgr Houssaye qui appréciait fort ses qualités morales et intellectuelles autant que son dévouement total décide alors de l'ordonner évêque.

Mgr Giraud relève alors le drapeau du gallicanisme. Il fonde une église à La Mine (1911), une autre à Gazinet (1914), puis placés sous sa juridiction d'autres lieux de cultes s'ouvrent à Tours (1922), Restigné (1923), Digne (1927), Cannes (1935), Bordeaux (1936), Mios (1938), Aix en Provence (1939),

Pessac (1941), Paris et Toulouse (1943).

Le 15 février 1916 est déclarée à la Préfecture de Bordeaux une association cultuelle type loi de 1905 ayant pour but d'assurer l'exercice public du culte catholique-gallican pour toute la France. Elle est enregistrée sous le numéro 9 et existe toujours aujourd'hui.

Elle portait et porte encore le nom d'Association cultuelle Saint Louis. Son siège est aujourd'hui à Bordeaux - chapelle primatiale Saint Jean-Baptiste - 267 rue Mandron - 33000 Bordeaux - France.

RETOUR EN FRANCE DE MGR VILATTE

Il semble qu'il faille situer le retour en France de Mgr Vilatte vers 1923. Auparavant il oeuvre aux Etats-Unis avec les évêques de sa succession (Kaminski, Kanski - communautés polonaises; Miraglia - communautés italiennes; Nybladh - communautés suédoises; Lloyd - communautés américaines). Avec Mgr Lloyd il fonde l'American Catholic Church le 13 juillet 1915 à Chicago. En 1921 il consacre un noir



Mgr Vilatte en 1915

américain en la personne de George A. McGuire, pour l'African Orthodox Church, Eglise qui s'est organisée à partir de 1919 et s'est développée plus tard en Afrique du Sud (premier diocèse en 1927). Le 10 avril 1922 - synode de Chicago - il annonce son intention de se retirer en France, il abandonne la direction de l'American

Catholic Church à son coadjuteur Mgr Lloyd et confie les catholiques-chrétiens francophones (USA, Canada) au curé Casimir Durand de Minneapolis, Minnesota. Les archives de l'Eglise Gallicane évoquent la nomination d'un prêtre de Mgr Giraud - l'abbé Adrot - comme évêque auxiliaire (non sacré) par Mgr Vilatte le 6 décembre 1923. Ce qui est sûr, c'est que Mgr Vilatte assiste à la victoire électorale du Bloc des Gauches (en France), le 11 mai 1924. Il a quelques amis dans la nouvelle majorité, le professeur Pinard par exemple, député radical de Paris et doyen d'âge de la Chambre.

Un petit groupe d'hommes politiques, conjointement avec Mgr Vilatte, va essayer de ressusciter le mouvement des cultuelles. Le 27 mai 1924, Mgr Vilatte écrit de Gargan à un de ses correspondants:

"Bien Cher Ami,

Lundi j'ai eu la visite en question; tout semble être pour le mieux au sujet de l'Eglise de France; trente-sept délégations et deux futurs ministres étaient là; tous ont manifesté une grande satisfaction de me savoir en France et tous heureux de savoir que je n'ai pas abandonné les cultuelles. Cette assemblée de dimanche a commencé à neuf heures et demie. Ce qui est certain, c'est que Briand n'aura pas de portefeuille.

Pour le présent, rien à faire; il faut attendre que ces Messieurs reçoivent leurs pouvoirs. Dimanche notre ami le député fera l'ouverture de la Chambre et cinq jours après les ministres seront au pouvoir.

Pas de persécution à l'Eglise romaine, mais l'application des lois de 1905, les droits, en toute justice, aux cultuelles. Cette assemblée dimanche a reconnu qu'il y avait en France d'autres catholiques que les romains. Il faut attendre, mais maintenant nous attendons avec la certitude du succès.

Je suis beaucoup mieux, mais il ne me faut pas rester plus d'une heure au bureau.

Espérons que pour vous et pour moi, le mieux continuera.

Recevez, Cher Ami, mes sincères amitiés.

J. R. Vilatte

A Dieu seul, honneur et gloire."

Cette démarche inquiète l'Eglise Catholique Romaine, et ce d'autant plus que dans les mois suivants celle-ci s'alarme de l'anticléricalisme qui accompagne l'arrivée au pouvoir de la nouvelle majorité. Après s'être entretenu avec le pape Pie XI et son secrétaire d'état le cardinal Gasparri, le Père Eugène Prévost - religieux canadien-français - s'attache à arracher l'abjuration de Mgr Vilatte.

Le 27 octobre 1924, Mgr Vilatte écrit à Mgr Giraud pour lui annoncer sa prochaine visite, le mois suivant, à Gazinet. Les promesses d'aide de la nouvelle majorité demeurent sans lendemain... De fait, le catholicisme gallican ne subsistera que là où les fidèles auront les moyens de construire à leurs frais leurs propres édifices religieux, avec la Foi qui soulève les montagnes, sachant que la hiérarchie catholique-romaine ne leur par-

donnera jamais leur volonté d'autonomie et de liberté.

Le 1er juin 1925 Mgr Vilatte abjure devant Mgr Ceretti, nonce apostolique à Paris. Quelle leçon en tirer ? Dieu seul est juge. A bout de force et sans ressources le vieux prélat finit par capituler. Le 6 juillet 1925 une lettre de la nonciature apostolique de Paris (N 5900) signée par Mgr Ceretti atteste la validité du caractère épiscopal de Mgr Vilatte.

Une rente annuelle de 22000 francs aurait été attribuée par Pie XI à Mgr Vilatte. Celui-ci se retire à l'abbaye cistercienne de Pont-Colbert, non loin de Versailles. Il demeure dans un petit pavillon attenant au couvent, mais possédant une sortie particulière sur la route. Il participe aux offices des moines dans une petite tribune en face du choeur de la chapelle. L'autorité romaine lui interdit de célébrer la messe.

"Qu'il meure ! criaient-ils, répétant les paroles anciennes, qu'il meure ! Car nous avons trouvé que cet homme est une peste, et que par toute la terre il excite une sédition parmi les Juifs, et qu'il est le chef de l'hérésie des Nazaréens.

"Il a même tenté de profaner le temple. Alors nous l'avons saisi et nous avons voulu le juger selon notre loi." - (Actes 24,5-6)

Il meurt le 2 juillet 1929. L'abbé Dom Janssens, Supérieur de l'Ordre, ordonne d'exposer la dépouille de Mgr Vilatte revêtu des ornements pontificaux et mitre en tête. Les obsèques sont célébrés en présence d'un petit groupe de personnes: Dom Janssens, un civil, en noir, portant autour du cou une croix pastorale; un autre civil - un parfumeur de Paris, croit-on - qui pleure à chaudes larmes.

Pour en savoir plus:

- Lecture du livre de Mgr Serge A. Thériault: *"Mgr Vilatte - Organisateur Communautaire de la religion - 1854-1929"* - Edité par la Section canadienne du Conseil International des Eglises communautaires, Ottawa, Canada - 1997 - 140 pages.

Pour commande, écrire à Mgr Serge A. Thériault, 30 rue Briermoor, Ottawa, Ontario, K1T 3G7 Canada - Prix: 15 dollars canadiens (*les P.T.T. effectuent la conversion automatique du mandat*).

Sur Internet, adresses à consulter:

- *Eglise Catholique-Chrétienne - Canada:*

<http://scciec.ca>

- *Liste des paroisses et missions établies par Mgr Vilatte aux USA et au Canada:*

<http://www.rio.com/~beagle/v103.html>

- *Liste des prêtres ordonnés par Mgr Vilatte:*

<http://www.rio.com/~beagle/v113.html>

- *Liste des membres de la Conférence épiscopale de l'A.C.C. - 1910-1933:*

<http://www.rio.com/~beagle/v107.html>

VIE

DE

L'ÉGLISE

Carnets de voyage du Père Daniel Moresmau, septembre 1998. "Je suis à Douala (Cameroun) depuis 18 jours et avant de rejoindre la France, je veux aller rendre visite à Mgr M'BOGUE Théophile qui a créé une communauté de rite gallican dans un quartier défavorisé de Douala, derrière le grand complexe industriel de SOCARTO.

Après une courte visite le samedi 5 septembre, car je voulais:

1) Reconnaître les lieux.

2) Connaître l'heure de la messe dominicale, je rejoins mon petit hôtel.

Le lendemain dimanche, l'on doit m'emmener à Socarto, distant d'une douzaine de kilomètres de mon quartier BONAMOISSADI.

La messe est à dix heures mais bien sûr coutumes et us africains obligent, mon pilote me fait arriver alors que l'office est déjà commencé; l'on est assez fâché avec la rigueur horlogère en Afrique. Mon aube est vite mise et je viens à la place qui m'est réservée, conduit par le diacre M'Bong Daniel.

Et tout de suite, en entrant dans la sobre chapelle, je suis captivé par l'ambiance sereine du lieu.

Une cinquantaine de fidèles sont là pour chanter les louanges du Très-Haut. La chorale, mais aussi tous les fidèles, rythmés par un tam-tam frappé cadencé par un adolescent doué et les cliquetis de deux bâtonnets de bois dur frappés eux aussi en cadence par beaucoup de fidèles et la chorale, donnent aux chants une couleur locale où se mêlent la piété et la ferveur religieuse. Je me suis surpris à chanter moi aussi, dans un pur style gospel, le Nobody Knows que les fidèles chantent en dialecte Bassa. Mgr Théophile officie avec une Foi que pourraient lui envier bien des religieux occidentaux. Son homélie est écoutée très attentivement et je décèle un échange permanent entre Monseigneur et ses ouailles. Naturellement, la communion est aussi un temps fort et en présence de l'Esprit-Saint est perceptible à mes sens. La messe dure un peu plus de deux heures et je regrette l'absence de ventilateurs car, je dégouline. Chez nous l'on chauffe les chapelles en hiver; ici, l'on devrait pla-

cer des ventilateurs. Peut-être que cela sera programmé un jour ? Seigneur, faites un miracle pour que Monseigneur et ses fidèles souffrent moins de la canicule équatoriale. Après l'office, j'ai demandé à Mgr une cuvette d'eau pour me rafraîchir, torse nu dans le local sommaire qui lui sert de douche. Après des boissons fraîches prises au salon, vient le moment des adieux, toujours pathétiques. Puis avec mon guide Francis, nous partons par des chemins défoncés par les dernières grosses pluies à la recherche d'un "taxi" (rien à voir avec ceux que vous connaissez !) qui me ramènera à mon "Hôtel" à Bonamoussadi.

Je désirais filmer et rapporter une cassette vidéo de ma présence à l'office dominical de Mgr Théophile, malheureusement une fausse manoeuvre pour recharger la batterie de mon camescope qui s'est retrouvée vidée, ne m'a permis de filmer que quelques secondes, mais, j'ai emporté avec moi un souvenir qui restera longtemps vivace. "Au revoir", Monseigneur, Chers Frères, Chères Soeurs, Amis lointains qui propagez les idées gallicanes si loin de la Gaule et de la France, que le Seigneur du Royaume Céleste et la Reine des Cieux vous guident et vous protègent."

Père Daniel Moresmau



*A gauche et ci-dessous
Messe du dimanche 26 juillet à Hull - Canada
Chapelle Saint Bernard de Clairvaux
Le clergé et quelques fidèles posent pour la photo
souvenir*



De gauche à droite - Diacre Willard Dionne - Père Jean Venne avec son épouse Ghislaine - Mgr Serge A Thériault - Mgr Thierry - Père Luc Dionne - Père Gilles Bordeleau



*A gauche et ci-dessous
Fête de la paroisse Saint François d'Assise de
Valeille - dimanche 5 juillet - messe sous chapiteau
A gauche baptême d'Aurélié Goutte*



*Photo de droite - ordinations mineures célébrées
par Mgr Thierry
Portiorat: Frère Robert Mure
Exorcistat: Dames Sylviane Chaize - Bernadette
Poncet - Colette Mure*

La Tribune du Père Jean-François

La Toussaint 1998 - Notre prière pour les défunts unit les trois Eglises: celle de la terre; celle du ciel; celle du purgatoire.

Ici-bas, sur notre terre, des mains jointes pour supplier... nos pauvres mains humaines.

Là-haut, dans le ciel, des mains ouvertes pour donner... les mains libérales de Dieu.

Là-bas.... dans ce qui n'est plus la terre, et qui n'est pas encore le Ciel... des mains tendues pour recevoir les mains très chères de nos défunts.

Le 1er Novembre 1998 la solennité de la Toussaint, le 2 Novembre la commémoration des fidèles défunts nous invitent à tourner notre regard vers le but final de notre pèlerinage terrestre: le Paradis. *"Je vais vous préparer une place; dit le Maître aux disciples dans le Cénacle, afin que là où je suis, vous aussi vous soyez. Et du lieu où je vais, vous savez le chemin."* (Jean 14,2-4) Penser au ciel ! en suivant le Christ, Chemin, Vérité et Vie, nous emplit de cette sérénité et de ce courage indispensable pour affronter les difficultés quotidiennes avec l'espérance sûre de participer un jour à la vie éternelle des Saints.

"Heureux ceux qui ont une âme de pauvre, heureux les doux, heureux les coeurs purs, heureux les artisans de paix, heureux les persécutés pour la justice, car le royaume des Cieux est à eux." (Mathieu 5,3-10). C'est ce que nous répète aujourd'hui l'Eglise, nous indiquant les Saints, ceux qui, *"venant de la grande épreuve, ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le Sang de l'Agneau"* (Apocalypse 7,14) - et qui ont puisé abondamment dans le trésor de la Rédemption. Ils nous précèdent maintenant dans la joie céleste. Ils sont pour nous les modèles des vertus évangéliques et ils viennent à notre secours par leur constante intercession.

Aujourd'hui, les Saints; demain les Défunts:

L'Eglise unit ces deux rendez-vous dans le calendrier liturgique, et nous invite à prier pour les défunts. Cette prière comme le dit l'Ecriture est *"une action fort bonne et noble dans la pensée de la résurrection"* (2 Martyrs d'Israël 12,43), un acte nécessaire et salutaire de charité à travers lequel se réalise et est nourrie la **"Communions des Saints."**

Tous les cimetières du monde, dans lesquels reposent les générations passées reviennent à l'esprit. Le souvenir devient encore plus vif lorsque l'on pense

aux êtres qui nous sont chers, à tous ceux qui nous ont aimés et qui nous ont donné la vie. Mais le souvenir des victimes de la violence et des guerres est tout aussi important, tout comme celui de ceux qui ont donné leur vie pour rester fidèles au Christ jusqu'à la fin, ou qui sont morts en prêtant un service généreux à leurs frères. Nous nous rappelons tout particulièrement de ceux qui nous ont quitté cette année et nous prions pour eux.

Si d'un côté, l'Eglise, en pèlerinage dans l'Histoire, se réjouit de l'intercession des Saints et des Bienheureux qui la soutiennent dans sa tâche d'annoncer le Christ mort et ressuscité, d'un autre côté, elle participe à la douleur de ses fils affligés par la perte de personnes chères et elle leur montre les perspectives de la Vie Eternelle. La joie et les larmes trouvent dans ces deux solennités une synthèse qui a son fondement et sa certitude réconfortante dans le Christ.

Notre regard se tourne maintenant vers Marie, Reine des Saints, la Mère du Christ intercède pour les membres de l'Eglise qui ont encore besoin de la miséricorde divine.

A Elle, toute Sainte et Avocate de Grâces, nous confions les joies et les larmes qui accompagnent ces deux solennités particulières.

Père Jean-François Prévôt

**** Communiqué de la chapelle Notre Dame de Fatima et Saint Expédit (82300 Caussade) - Père Jean-François:**

- Reprise des catéchismes - mercredi 30 septembre - 17h45.

- Offices de la Toussaint:

- Dimanche 1er novembre - 11h00 - messe - visite aux cimetières après midi.

- Lundi 2 novembre - Commémoration de tous les défunts - messe à 18h00 - visite aux cimetières. Toute la semaine, les 3, 4, 5, 6, 7 et 8 novembre, messes pour les âmes du Purgatoire.

- Dimanche 9 novembre - 11h00 - messe pour le repos de l'âme de tous les fidèles défunts des amis et bienfaiteurs des familles amies de la chapelle.

Ont reçu le sacrement du baptême, dimanche 28 juin, tous les membres d'une même famille: Emilie Duboé, née le 20 août 1985 - Cécilia Duboé, née le 27 décembre 1977 - Magali Duboé, née le 4 avril 1979 - Julien Rudelle, né le 10 mai 1991.

Notre deuil dans l'Espérance:

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui notre ami M. Roger Bernadou, 85 ans, ancien horloger à Montauban, le vendredi 28 août. La veillée funèbre a eu lieu le vendredi 28 à 21 heures présidée par Mr l'Abbé Prévôt Jean-François.

Visite:

Agréable surprise - Mardi 25 août visite du diacre Auguste Sorin et de son épouse Dame Marie-Joséphine, en vacances.

LE GALLICAN

LA VOIX
DE L'EGLISE DE
L'EQUILIBRE ET DU
BON SENS



JOURNAL TRIMESTRIEL: " LE GALLICAN "

Administration - Rédaction - 267 rue Mandron - 33000 Bordeaux.

Tél: 05.56.39.69.43 - Fax: 05.46.04.07.13

Adresse de Messagerie Internet: gallican@gallican.org

Site web: <http://www.gallican.org>

T. TEYSSOT, directeur de la publication - Imprimé par nos soins.

Commission paritaire n° 69321 - Dépôt légal à la parution.

Reproduction interdite sans autorisation expresse.

Abonnement au journal trimestriel " LE GALLICAN "

- France: 75 Frs

- Etranger: 90 Frs

4 numéros par an: janvier, avril, juillet, octobre.